

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Année 2025

Photo : Alexandre Médot et Clémence Vandembussche, ferme de la Bellangerie - Arquenay (53) © Mélissa Helvy (mh.orizon)



Pays de la Loire

2025 : une année d'interrogations pour l'agriculture,

Le contexte de l'année a vu s'amplifier les oppositions entre modèles agricoles autour du revenu et des modes de production. Il a mis en avant les contradictions autour du combat contre la loi Duplomb qui a mobilisé des milliers de personnes pour garder un environnement propice au maintien de la biodiversité.

Par ailleurs, déjà dans les 15 % des fermes qui sont engagées en bio, des paysan·nes s'attellent à cultiver avec soin pour nourrir les humains et développer la biodiversité au sein de leurs fermes. Les partenaires de l'agriculture paysanne et de la protection de l'environnement se mobilisent avec elles et eux pour assurer une montée en compétence et une cohésion pour tenir bon.

Des citoyen·nes se montent en collectifs pour alerter l'opinion et agir pour protéger les ressources en eau. Des bouts de campagne résistent et montrent que c'est possible de faire autrement.

De plus en plus de collectivités s'interrogent sur les actions à entreprendre pour reprendre la main sur l'alimentation des enfants accueilli·es en restauration scolaire et en centre de loisirs, ainsi que les aîné·es en établissement.

Cette actualité traverse l'engagement du mouvement Terre de Liens avec la publication de son 5^{ème} rapport en 2026 : « Agriculture et Alimentation, une Faim de Démocratie Locale ». De même, des citoyen·nes bénévoles se mettent en route pour réfléchir à l'avenir du mouvement en écrivant en commun les bases de la future stratégie 2027-32 de notre mouvement national.

Une année pour cheminer vers la consolidation de notre association territoriale

En Pays de la Loire, au bout de ces 15 années, nous pouvons être fier·es de la belle croissance d'activité de notre association, soutenue par l'apport de nombreux·ses bénévoles qui ont rejoint l'aventure : le dynamisme est là, appuyé par une belle équipe de six salarié·es motivé·es et compétent·es qui appuient nos réalisations.

L'année 2025 a été l'occasion de poursuivre les acquisitions, aboutissant à 51 fermes en Pays de la Loire, en mettant l'accent sur la qualité de la relation avec les fermier·es. Nous avons aussi mis en priorité l'accueil des bénévoles et ouvert le champ de la mobilisation autour des projets des collectivités territoriales par le biais des cinq mesures pour une agriculture et une alimentation de qualité dans nos communes.

L'année du conseil d'administration a aussi été traversée par plusieurs questionnements forts qui ont marqué nos échanges. C'est par la mise en réflexion d'un approfondissement de la Raison d'Être de Terre de Liens Pays de la Loire que nous avons avancé, bénévoles et salarié·es, en nous accordant sur d'où nous venons, sur nos valeurs partagées et sur quels piliers se construit l'à-venir pour fortifier notre projet sur le long terme.

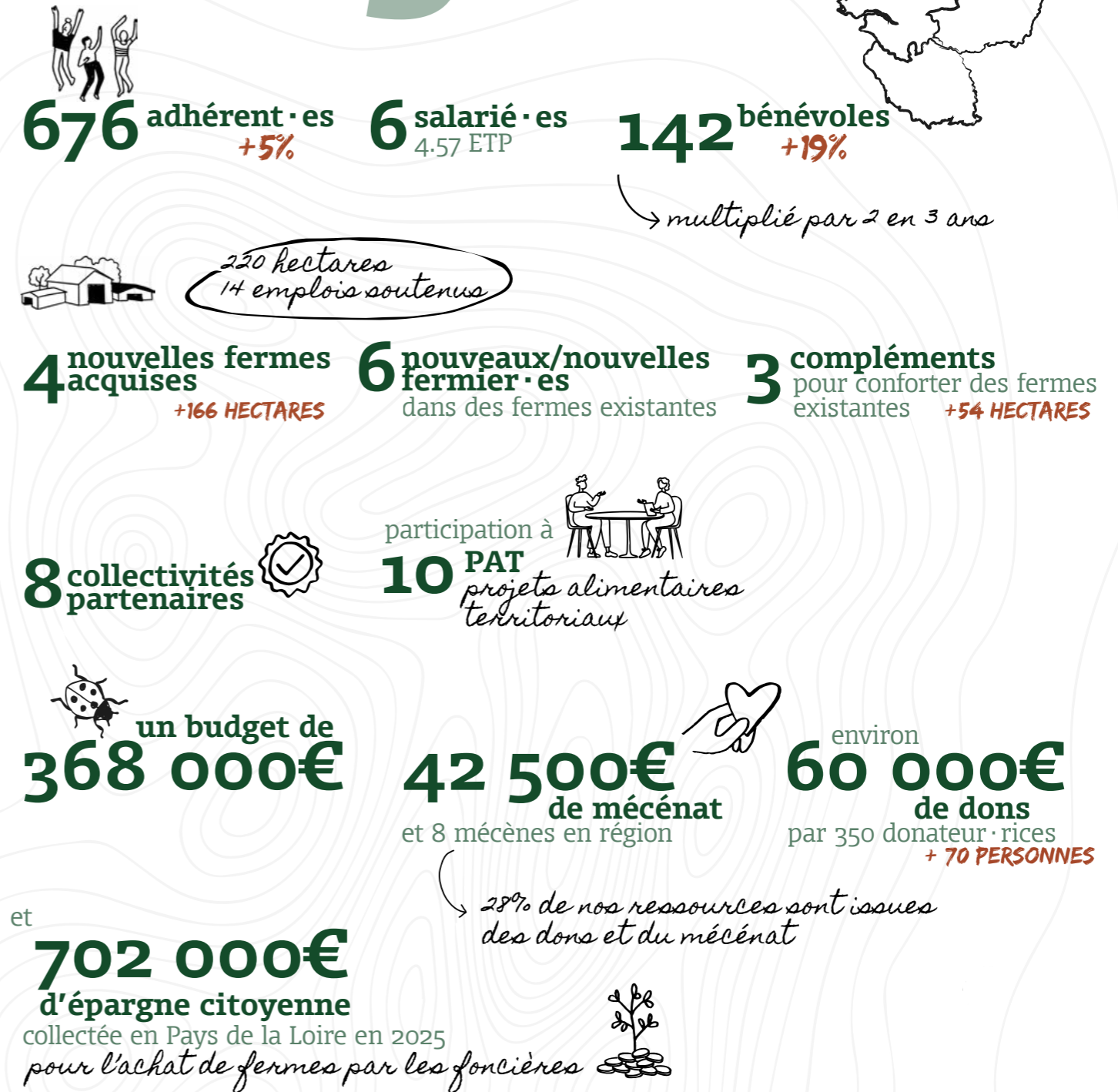
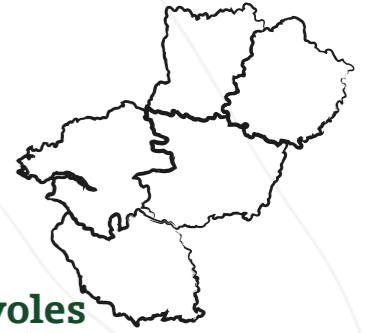
Cela nous permet de mieux appréhender le choix de consolidation qui vient après cette phase de croissance. Cela passe par la consolidation de la qualité de l'accueil des bénévoles, de la qualité des acquisitions de foncier en s'appuyant sur des outils fonciers robustes et répondant aux aspirations des fermier·es. Cela s'appuie aussi sur une réflexion approfondie sur les partenariats que nous avons à mener avec les collectivités et les acteurs du monde agricole pour répondre aux enjeux de demain.

Christian Bastard et Elisabeth Guist'hau, coprésident.es



Dialogue permanent pour la nature à la ferme de la Giraudière - Saint-Georges-sur-Erve (53).

2025 EN CHIFFRES



au total... **51** fermes



1084 hectares préservés



86 paysan·nes (fermier·es et associé·es)

environ **3500** membres de Terre de Liens engagé·es en Pays de la Loire (adhérent·es, actionnaires solidaires, donateur·rices)

I FERMES



Acquisitions : le cap du 1000^{ème} hectare est franchi !

- 4 acquisitions confirmées : la **Boguerie/Grande Goderie** (Le Genest-St-Isle, 53), la **Bellangerie** (Arquenay, 53), les **Landes du Luquet** (Vay, 44) et **Brangouin** (Pierric, 44).
- Des compléments pour 3 fermes : le **Pré-Tords** (Le Perrier, 85), **Riglanne** (Campbon, 44) et **Launay** (St-Denis de Gastines, 53).
- 6 nouveaux/nouvelles fermier·es au **Pré-Tords**, à **Riglanne** et à la **Gorronnière** (Montflours, 53)
- Au 31 décembre, 10 projets étaient en cours d'instruction : 5 primo-acquisitions, 1 complément et 4 changements ou ajouts de preneur·euse.
- Sur l'année, 8 projets ont été accompagnés en lien avec la SAFER.

Au total, **1084 hectares ont été préservés** grâce à notre action depuis notre création en 2010.

Les enjeux majeurs

- × prioriser les projets pour articuler nos objectifs politiques et nos capacités humaines
- × consolider une relation de qualité avec les fermier·es
- × réfléchir sur le primo-accueil et l'offre à apporter aux cédant·es notamment
- × capitaliser notre expérience d'accompagnement des initiatives foncières agricoles citoyennes
- × contribuer en recherche et développement aux réflexions nationales sur les enjeux de logement agricole, de restructuration des fermes et de place des femmes en agriculture

Relation fermier·es : le chantier devient concret

L'arrivée de Fanny Chevallier a permis de structurer ce chantier essentiel pour assurer une relation de long terme avec l'ensemble des fermes accompagnées par Terre de Liens Pays de la Loire, pour détecter les difficultés, anticiper les besoins d'accompagnement et favoriser les projets communs (biodiversité, participation à la vie locale...). Un groupe de travail a été constitué, associant des bénévoles impliqués dans le suivi des fermes, afin d'établir une **trame d'entretien annuel** et de poser les besoins (accompagnement à la posture dans la relation fermier·e-bénévole, **refus de toute ingérence** dans le projet de la ferme...).



À ce jour, **72%** des fermes disposent de bénévoles référent·es.

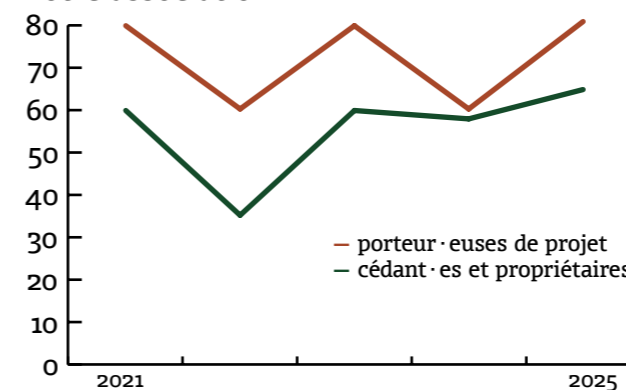
VOUS SOUHAITEZ VOUS IMPLIQUER COMME BÉNÉVOLE RÉFÉRENT·E D'UNE FERME ?

→ Contactez Fanny Chevallier
f.chevallier@terredeliens.org



Accueillir et accompagner les projets agricoles du territoire

Cette année, **81 porteur·euses de projet, 36 cédant·es et 29 propriétaires non agriculteur·rices** ont été accueilli·es par notre association.



Le nombre de cédant·es et propriétaires accueilli·es se stabilise à un niveau élevé.

Ce constat pose la question de l'accompagnement à apporter à ces publics, y compris hors acquisition par une foncière œuvrant avec Terre de Liens. L'association explore les possibles, pour répondre aux besoins des cédant·es et propriétaires sans concurrencer les acteurs existants et en cohérence avec les moyens disponibles. Une des perspectives réside dans les **partenariats multi-acteurs avec les collectivités locales (communes, intercommunalités)** pour apporter un accompagnement qualitatif à ces personnes dans un contexte où celles et ceux qui s'installent sont deux fois moins nombreux·ses que celles et ceux qui cèdent leur exploitation.



⁽¹⁾ONVAR : organismes nationaux à vocation agricole et rurale - ce sont les organismes de soutien à l'agriculture reconnus par le Ministère de l'Agriculture. Au nombre de 19, ils sont complémentaires de la Chambre d'agriculture et des Instituts techniques. Terre de Liens en fait partie, aux côtés de ses partenaires agricoles de l'économie solidaire engagés pour la bio et l'agriculture durable.

Une commission « fermes » en vitesse de croisière

Créée en 2022, la commission « fermes » rassemble une dizaine de bénévoles et les 3 salarié·es en charge des fermes. Elle est le lieu où sont présentés et discutés les instructions en cours, les nouvelles demandes d'accompagnement et les enjeux de suivi des fermes accompagnées. Les bénévoles sont activement impliqués dans l'analyse des dossiers, qui sont ensuite soumis pour décision au Conseil d'administration.

Au-delà de la commission, ce sont plus d'une trentaine de bénévoles qui se mobilisent dans les différentes étapes de l'instruction et de l'acquisition (visites, états des lieux...)

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À DES VISITES ET ACTIONS SUR LES FERMES ?

→ Inscrivez-vous à la framaliste de votre groupe local (voir pages « mobilisation citoyenne et bénévolat »)

Restructuration de fermes

Terre de Liens Pays de la Loire s'est engagée dans le projet inter-ONVAR⁽¹⁾ « **Restructuration** » aux côtés de la Fédération Terre de Liens. L'enjeu de cette démarche est de nous outiller pour **favoriser, à l'occasion des transmissions, le changement d'affectation des bâtiments agricoles pour accompagner de nouveaux projets** correspondant aux besoins des nouvelles générations professionnelles (nouvelles productions, projets collectifs...). Terre de Liens Pays de la Loire dispose d'une expérience singulière sur le bâti agricole et a porté deux démarches utiles pour anticiper le changement d'usage des bâtiments :

- capitalisation sur différentes situations de négociation avec les cédant·es,
- création, avec la Foncière Terre de Liens, de références de prix pour les bâtiments agricoles dans une perspective de négociation.

Ce travail a vocation à être diffusé au sein du réseau des associations territoriales Terre de Liens, pour **renforcer les compétences de médiation foncière au service de projets agricoles soutenables.**

LES 4 NOUVELLES FERMES

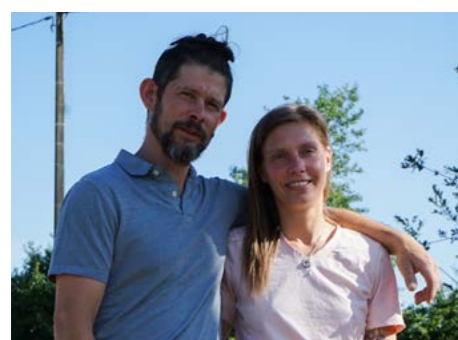


La Boguerie/La Grande Goderie

Le Genest-St-Isle (53)
Patrimoine | 20ha
Propriétaire | Passeurs de terres
Production | bovin lait, boulange paysanne
Fermières | Maëla Gruau et Anaïs Feuillot
Surface totale de la ferme | 65ha

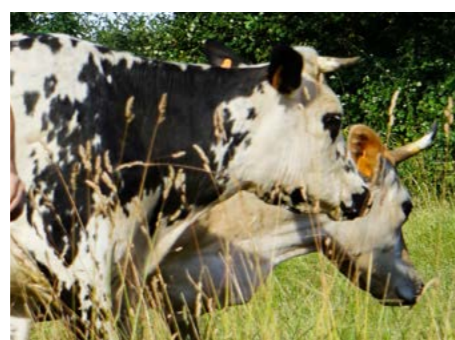


Maëla et Anaïs ont repris en avril 2025 la ferme « La Grande Goderie » de leurs parents à Saint-Ouen-des-Toits, pour y produire du lait et du blé transformé en pain. La ferme abrite une boutique où se côtoient les pains artisanaux et productions boulangères de la ferme, et des produits variés de fermes voisines. Elles ont croisé la route de Pierre et Bernard Messenger, désireux de transmettre leur ferme avec Terre de Liens. Les 20ha de la Boguerie sécurisent l'activité de Maëla et Anaïs et pourront permettre à moyen terme l'accueil d'un autre projet agricole complémentaire de leurs activités.



La Bellangerie

Arquenay (53)
Patrimoine | 51ha, 4000m² bâti agricole, 1 maison
Propriétaire | Foncière TdL
Production | bovin lait
Fermier·es | Clémence Vandebussche et Alexandre Médot
Surface totale de la ferme | 110ha



La reprise de cette ferme est une deuxième chance pour Clémence et Alexandre. Ils ont pris la décision de s'engager dans un nouveau projet d'élevage bovin laitier, avec une préoccupation forte pour les enjeux de santé animale et de biodiversité. Xavier Marteau, cédant de la ferme de la Bellangerie, s'est mobilisé intensément pour assurer la transmission de cette ferme, dont les débouchés sont en circuits longs. Les 4000m² de bâti et la maison nécessitaient l'apport d'un capital très important et les banques n'ont pas soutenu le projet. Le rôle de Terre de Liens a donc été décisif pour assurer la pérennité de cette ferme.

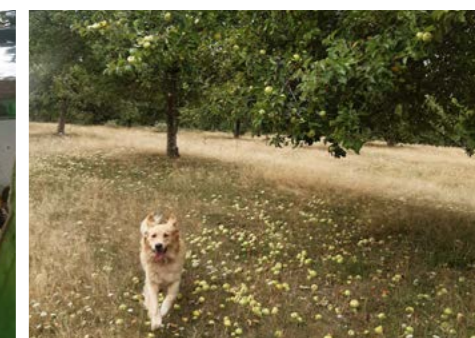


La transmission des fermes d'élevage bovin laitier, un enjeu essentiel
Dans le Grand Ouest, et particulièrement en Mayenne, le renouvellement des générations agricoles est un enjeu d'autant plus fort qu'une part importante des fermes à transmettre sont consacrées à l'élevage bovin laitier, une production confrontée à des problématiques aiguës d'attractivité pour les nouvelles générations agricoles : qualité de vie au travail avec les obligations de la traite, coût d'installation (fermes fortement capitalisées incluant du bâti spécialisé), inscription fréquente dans des filières longues qui posent la question de la soutenabilité économique des fermes... Les deux acquisitions mayennaises de l'année montrent qu'il est possible de transmettre de tels outils de travail au sein comme à l'extérieur du cadre familial, en perpétuant l'outil de travail existant.



Les Landes du Luquet

Vay (44)
Patrimoine | 50ha, 1305m² bâti agricole, 1 maison
Propriétaire | Foncière TdL
Production | pommes transformation cidres et jus
Fermières | Clara Bucaille et Claire Hamon
Surface totale de la ferme | 64ha



Claire et Clara ont repris la ferme de François Chevalier de production de pommes avec transformation en cidres et jus. Cette ferme créée en 2000 a connu un développement important avec des ventes dynamiques jusqu'aux marchés nantais. L'expérience professionnelle des repreneuses est identifiée localement depuis plusieurs années et elles peuvent compter sur des débouchés affirmés pour renforcer encore l'autonomie de la ferme. L'acquisition comprend 4 bâtiments autoconstruits et une maison, qui permettent d'assurer la transmissibilité de la ferme sur le très long terme.



Brangouin

Pierric (44)
Patrimoine | 44ha
Propriétaire | Foncière TdL
Production | élevage ovin viande
Fermier·es | Clémence Habbic et Arthur Touboulic
Surface totale de la ferme | 48ha



Comme son nom l'indique, le GAEC « La Belle Rivière » s'est installé dans les méandres d'une rivière qui se jette tout près dans la Vilaine. Clémence et Arthur sont très engagé·es pour la valorisation de la race de brebis Belle-île, une race rustique encore méconnue. En plus des prairies, 10ha sont cultivés en orge brassicole, qui fournit la brasserie bio Lancelot, et 3ha sont boisés, valorisés en sylvopastoralisme. Le duo profite des filières du Pays de Redon et souhaite développer la vente directe et s'implique activement dans la sensibilisation du public à une agriculture favorable à la biodiversité.

La Fédération Terre de Liens a mené en 2025 une enquête sur son utilité sociale.

37%

Parmi les fermier·es sondé·es, 37% ne se seraient jamais installé·es sans Terre de Liens. Quand l'acquisition par Terre de Liens inclut du bâti, la part monte à 43%. Plus de 80% expriment un soulagement tant sur le fait d'être libéré·es du poids financier du foncier, que sur le fait que l'avenir de la ferme sera sécurisé après leur carrière.

Ces chiffres traduisent la double vocation de Terre de Liens : apporter un appui économique concret à l'installation et la sécurisation des projets agricoles par le portage foncier d'une part, et préserver les terres agricoles sur le très long terme, au-delà de la carrière agricole, d'autre part.

LES 6 NOUVEAUX ET NOUVELLES FERMIER·ES

de fermes Terre de Liens préexistantes



Le Pré-Tords

Le Perrier (85)
Patrimoine | 101ha
Propriétaire | Foncière Terre de Liens
Productions | bovin allaitant, élevage caprin
transformation fromagère
Trois fermes cohabitent désormais sur le site du Pré-Tords. En début d'année, **Maud Gourbil** a rejoint Nicolas Rabiller en élevage de vaches maraîchines, emblématiques du territoire. Au printemps, **Maureen Doherty** s'est installée sur les parcelles nouvellement acquises de Sallertaine, sur la même production. Ces arrivées font suite à la mise à bail de terres et de bâti à Maud Revol, en élevage caprin avec transformation fromagère. Au total, 4 fermier·es font vivre le Pré-Tords aujourd'hui.

Riglanne

Campbon (44)
Patrimoine | 63ha
Propriétaire | Foncière Terre de Liens
Productions | bovin et caprin laitier, transformation fromagère
C'est l'heure de la retraite pour Anne et Christian Bastard, fermier·es Terre de Liens depuis 2012. Après un dense cheminement de transmission, Anne et Christian ont passé la main à **Lorena Serra, Nolwenn Thiriet et Valentine Temple**, d'abord dans le cadre d'un stage de parrainage puis en parcours d'installation aidée. Les trois nouvelles fermières pourraient être rejointes par des associés supplémentaires l'an prochain.

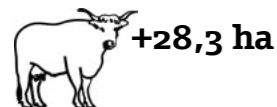
La Gorronnière

Montflours (53)
Patrimoine | 45ha
Propriétaire | Foncière Terre de Liens
Productions | maraîchage, boulange paysanne, élevage bovin laitier et transformation
Les RadisÉCo, collectif paysan totémique de l'agglomération lavalloise activement engagé pour l'autonomie agricole et alimentaire, accueillent Maxime Dubreuil, qui prend la suite d'Estelle Losquin en boulange paysanne. La ferme représente aujourd'hui 7 ETP et travaille activement avec les acteurs agricoles et alimentaires du territoire pour consolider l'approvisionnement des habitant·es en circuits courts.



LES 3 FERMES CONSOLIDÉES

Pour sécuriser des fermes existantes, accueillir de nouveaux projets... 3 sites fonciers se consolident avec des surfaces supplémentaires acquises :



Le Pré-Tords

Le Perrier (85)
Foncière Terre de Liens



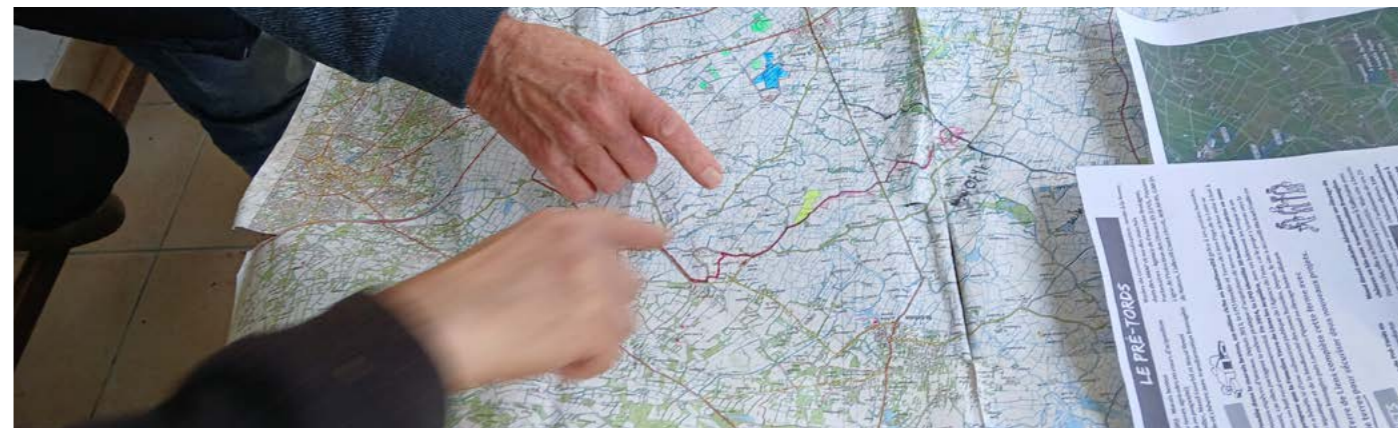
Riglanne

Campbon (44)
Foncière Terre de Liens



Launay

St-Denis de Gastines (53)
Passeurs de terres



Logement agricole

Notre association est impliquée dans une **démarche nationale autour du logement agricole**, animée par la Fédération Terre de Liens. Cette année, cela s'est traduit par la capitalisation de l'expérience pilote du Bois Olive (Bouaye, 44) ainsi qu'un important travail de recensement des initiatives existantes et de revue du cadre juridique du logement agricole. Essentiels pour assurer la transmission des fermes, les logements agricoles ont subi ces dernières années des évolutions inquiétantes : changements de destination (transformation en résidences secondaires ou en habitations classiques), abandons suite à des suppressions de sièges d'exploitation (notamment à l'occasion d'agrandissements)... Les besoins en la matière changent aussi beaucoup, à la faveur de l'évolution des parcours agricoles (transmissions hors cadre familial, projets collectifs, carrières multiples, habitat temporaire...).

La démarche a vocation à se poursuivre par l'expérimentation de nouveaux projets dans les années à venir, sous réserve de financements dédiés.

Initiatives foncières agricoles citoyennes : accepter la complexité

Terre de Liens Pays de la Loire est partie prenante du projet national « IFAC - Initiatives Foncières Agricoles Citoyennes » animé par la Fédération Terre de Liens. En effet, notre association a été motrice dans le soutien à des initiatives foncières originales, comme la coopérative régionale Passeurs de terres dont elle a été cofondatrice, mais aussi des GFA - Groupements Fonciers Agricoles et SCI - Sociétés Civiles Immobilières, initiatives liées chacune à une seule ferme. Ces structures foncières assurent le rôle de gestion à long terme du foncier ; plusieurs rencontrent des problématiques variées de sécurisation ou de pérennité. Nous poursuivons également le compagnonnage avec la SCCI de l'Île d'Yeu. Comment accompagner ces projets, qui ne se traduisent pas par une acquisition par Terre de Liens, au moment de la création, mais aussi au stade crucial des 5 à 6 années d'existence, qui peut s'accompagner d'un risque d'arrêt de l'activité ? La question s'est posée cette année avec une densité particulière.

Biodiversité : on fait le bilan

3 dialogues permanents pour la nature ont été validés cette année, pour la Giraudière (53), la Penoue (44) et le Pré-Tords (85). Au total, 31 fermes sont engagées dans la démarche, menée avec l'appui de la Fondation Terre de Liens et la participation des LPO du territoire. L'association va également au devant des fermier·es pour les informer des possibilités d'accompagnement pour des travaux (mares, haies...).

Au-delà de ces interventions et pour l'accompagner dans sa réflexion sur sa stratégie en matière de biodiversité, l'association a mobilisé un groupe d'étudiantes de l'unité mixte de recherche « Biodiversité, AGroécologie et Aménagement du Paysage », qui associe l'Institut Agro Rennes Angers, l'École supérieure d'agriculture (ESA) d'Angers et l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) : quelle valorisation de l'amélioration de la biodiversité sur le très long terme ? Comment orienter notre action pour renforcer les liens entre agriculteur·rices et citoyen·nes autour de la biodiversité ? Réponse en 2026 !

VOUS SOUHAITEZ VOUS IMPLIQUER POUR LA BIODIVERSITÉ SUR LES FERMES ?
→ Contactez Fanny Chevallier
f.chevallier@terredeliens.org

Les fermes accompagnées par Terre de Liens Pays de la Loire


51 fermes



1084 hectares
préservés

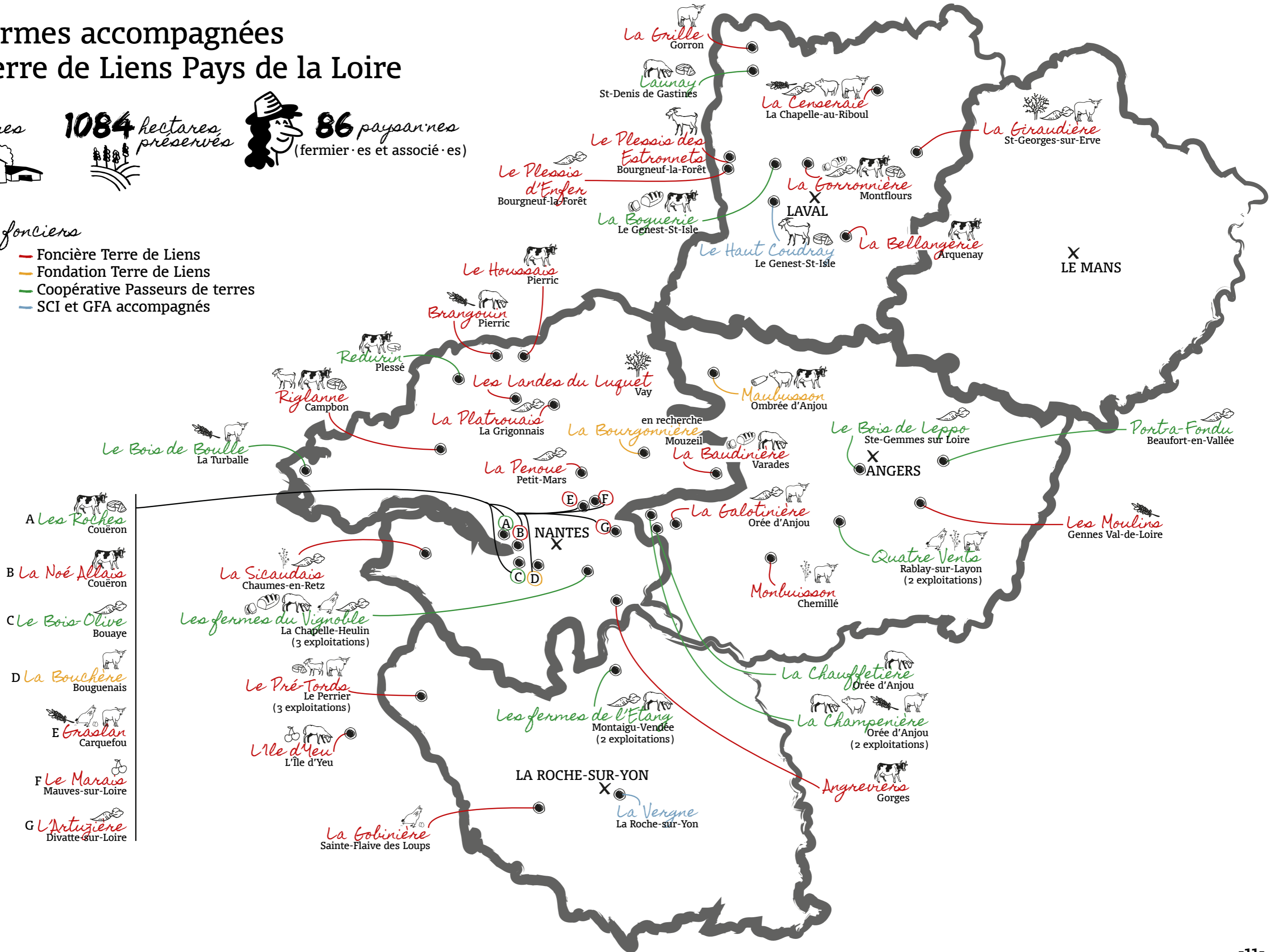


86 paysan·nes
(fermier·es et associé·es)



3 outils fonciers

- Foncière Terre de Liens
- Fondation Terre de Liens
- Coopérative Passeurs de terres
- SCI et GFA accompagnés



II PARTENARIATS ET COLLECTIVITÉS

Les enjeux majeurs

- ✕ trouver de nouvelles sources de financement
- ✕ équilibrer notre engagement entre les différents territoires
- ✕ outiller les bénévoles
- ✕ construire des projets opérationnels avec les collectivités locales

Des partenariats de plus en plus opérationnels

Terre de Liens Pays de la Loire est engagée de longue date dans une relation partenariale étroite avec **Nantes Métropole**. Cette année, à la faveur de notre implication dans le groupe de travail « installation/transmission » métropolitain, notre association a été sollicitée pour apporter son expertise sur la ferme du **Chef de l'eau, à Couëron** : acquisition par Nantes métropole et appel à candidatures pour un nouveau projet agricole, avec un enjeu de logement agricole (la sélection des porteur·euses de projet aura lieu au premier semestre 2026).

Les échanges se sont également densifiés avec **Saint-Nazaire agglomération**, autour d'un projet de transmission et d'une installation à sécuriser par la recherche de parcelles complémentaires, dans la commune-centre. Le groupe local bénévole s'y mobilise avec énergie.

Fin de mandat : une période transitoire

Les élections municipales se dérouleront au mois de mars 2026 : c'est une période de transition et de défrichage, avec des pistes de travail envisagées avec plusieurs territoires de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée, qui se concrétiseront selon les orientations portées par les nouvelles équipes élues. La période se caractérise aussi par une baisse notable des budgets publics et des financements associatifs, qui fragilise les dynamiques de soutien à l'installation et la transmission agricoles.



Terre de Liens Pays de la Loire poursuit sa participation au comité Trajectoire de la **Communauté de communes Erdre et Gesvres**. L'équipe de médiation foncière a analysé le parcellaire d'une ferme en accompagnement de la réflexion d'un cédant sur la transmissibilité de son exploitation et participé à une journée de sensibilisation des notaires autour des outils de protection et de veille du foncier agricole.

L'association a également instruit des sollicitations pour des acquisitions, sur lesquelles elle ne s'est finalement pas positionnée (enjeu de prix ou de transmissibilité).

La Commission nationale Territoires et Collectivités accueillie à Nantes

Au mois de mai, nous avons accueilli la Fédération Terre de Liens et les associations territoriales de toute la France pour échanger les expériences autour des projets menés avec les collectivités. Cette journée a été l'occasion d'échanger autour du logement agricole et de partager le témoignage de Delphine Bonamy, élue de Nantes Métropole, autour de la politique de soutien à l'installation et de préservation du foncier agricole mené sur ce territoire.

Angers Loire Métropole : un nouveau marché public

De 2021 à 2024, Terre de Liens Pays de la Loire s'était associée au GABB Anjou, à la CIAP49, à Vivre au Pays et à Accueil Paysan Pays de la Loire pour répondre à un marché public autour de l'accompagnement des professionnels agricoles et des communes du territoire d'Angers Loire Métropole. Pour la période 2025-2028, un nouveau groupement s'est constitué et a remporté un **second marché pour la période 2025-2028 autour de l'accompagnement à l'installation-transmission et de l'appui à plusieurs communes du sud de l'agglomération**. Animé par le GABB* Anjou, il rassemble cette fois-ci la CIAP49*, Solidarité Paysans 49*, le CIVAM AD49*, la LPO 49*, Vivre au Pays* et Terre de Liens Pays de la Loire. La démarche est lancée, avec un premier accompagnement de porteur·euses de projets et des échanges à approfondir avec plusieurs communes pour favoriser les installations.

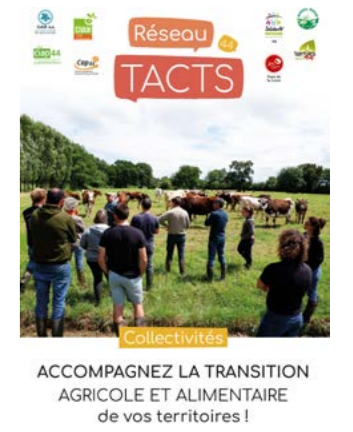
TACTS44 : des portes ouvertes « élevage » et une nouvelle plaquette pour les collectivités

Le 30 octobre 2025 a eu lieu la 3ème édition des **portes ouvertes** destinées aux élu·es et services de Loire-Atlantique organisée par le réseau TACTS44 (« Toutes et Tous pour une Agriculture Citoyenne Territoriale et Solidaire ! », qui rassemble Terre de Liens Pays de la Loire, CAP44*, la CIAP44*, le GAB44*, Terroirs44*, le CIVAM44*, Accueil Paysan* et Solidarité Paysans*). Cette année, le thème portait sur les dispositifs de maintien des fermes d'élevage en système pâturant, dont le rôle écologique, économique et social est essentiel : 56% de la surface agricole utile du département est en prairies. La **plaquette à destination des collectivités** a été rééditée à cette occasion.

Participation aux plans de protection des espaces agricoles et naturels (PEAN) 
En début d'année, le projet de **PEAN Loire Chézine**, destiné à la protection de 4 371 hectares de terres face à l'urbanisation, a été finalisé, accompagné d'un programme d'actions, puis soumis à enquête publique et adopté au mois de juin par le Conseil départemental de Loire-Atlantique. Il concerne les communes de Couëron, Indre et Saint-Herblain, un secteur soumis à une forte pression immobilière et foncière dans lequel notre association a concouru à l'achat de deux fermes ces dernières années (la Noë Allais et les Roches). Terre de Liens Pays de la Loire s'est mobilisée pour porter l'exigence d'un plan ambitieux en termes de surfaces et de moyens.

Projets alimentaires territoriaux (PAT)

Terre de Liens Pays de la Loire a soutenu la démarche de **3 PAT mayennais** (Laval agglomération, Pays du Sud Mayenne et Pays de Haute-Mayenne) pour une labellisation de niveau 2 (le niveau 1 concerne les PAT en construction, le niveau 2 les PAT opérationnels avec un plan d'actions construit). Notre association a reçu le soutien financier de Laval agglomération pour ses actions de mobilisation citoyenne sur le territoire, menées par un groupe local qui se dynamise.



*CIVAM, GAB, CIAP, ADEAR, TACTS... DE QUOI PARLONS-NOUS ?

Terre de Liens est engagée sur le volet foncier de l'accompagnement de projets agricoles. Nous travaillons en complémentarité avec d'autres acteurs de l'agriculture biologique et paysanne qui jouent chacun un rôle complémentaire : les CIAP assurent la formation, le portage d'activité et la gestion d'espaces-tests pour préparer son installation ; les GAB accompagnent les agriculteur·rices bio (formations, représentation professionnelle), les CIVAM soutiennent les systèmes d'élevage herbagers, économes et autonomes, les ADEAR accompagnent le parcours de réflexion des personnes qui souhaitent s'installer ou transmettre, Solidarité Paysans soutient les agriculteur·rices en difficulté, Accueil Paysan réunit les fermes qui mènent de l'accueil touristique, social et pédagogique. Tous ensemble, nous travaillons en réseau main dans la main pour soutenir l'installation agricole.

MOBILISATION CITOYENNE ET BÉNÉVOLAT

142 BÉNÉVOLES

Des forces multipliées par deux en 3 ans !

En 2022 l'association comptait 68 bénévoles. En 2025, ce nombre a plus que doublé. C'est à la fois une réussite immense qui donne à voir la résonance du projet de Terre de Liens avec le désir d'engagement des citoyen·nes, mais c'est aussi une responsabilité forte : comment assurer l'accueil qualitatif de chacun·e, au plus près de ses envies et de son lieu de vie ?

Accueil : des ateliers et des référent·es

Le développement du bénévolat dans l'association nécessite de penser l'accueil des nouvelles forces vives qui nous rejoignent : après une formation inter-régionale organisée à Angers en novembre 2024 pour penser la stratégie d'accueil, des ateliers à destination des bénévoles ont été organisés à Nantes et Laval à la rentrée 2025. L'objectif : reconduire régulièrement ces temps d'échange et outiller les bénévoles pour que ces ateliers puissent être répliqués librement à l'échelle locale. Progressivement, le rôle de référent·e « accueil » se structure également, pour assurer un tutorat des nouveaux et nouvelles bénévoles dès leur arrivée et accompagner leur parcours d'engagement.

Formalisation des missions bénévoles

La structuration du bénévolat s'accompagne du développement de fiches-missions : on a besoin de moi, mais pour quoi faire exactement, combien de temps cela prend-il ? Quelles sont les ressources ? Des fiches-missions existent notamment sur les thématiques suivantes : suivi de fermes, bénévole reporter, accueil des nouveaux et nouvelles bénévoles...

Les enjeux majeurs

- x consolider l'accueil des nouveaux et nouvelles bénévoles
- x faciliter l'engagement (tutorat, formations, ressources, formalisation de missions facilement saisissables par de nouvelles personnes)
- x fidéliser nos membres et lancer de nouvelles réflexions pour élargir les profils et le nombre de nos bénévoles
- x veiller à l'équilibre entre les départements

Formations, ateliers et partage d'expériences

Terre de Liens Pays de la Loire a à cœur de proposer échanges d'expériences, formations et ateliers pour outiller les bénévoles. Cette année, ont notamment été organisés :

- deux sessions de découverte de l'état des lieux d'une ferme, en Mayenne et en Loire-Atlantique,
- une visio « questions sorties du chapeau » sur Terre de Liens en début d'année,
- un temps de visio de partage d'expériences autour d'une collecte
- une formation « Collecter pour l'achat d'une ferme » accueillie en Mayenne, avec la participation de la responsable de l'actionnariat solidaire de la Foncière Terre de Liens,
- une formation en plusieurs sessions « L'installation et la transmission en agriculture biologique »,
- une formation, désormais obligatoire pour l'ensemble des bénévoles et salarié·es, sur le harcèlement et les violences sexuelles et sexistes.



Visite de suivi du Pré-Tords (Vendée)

Outils de la vie bénévole

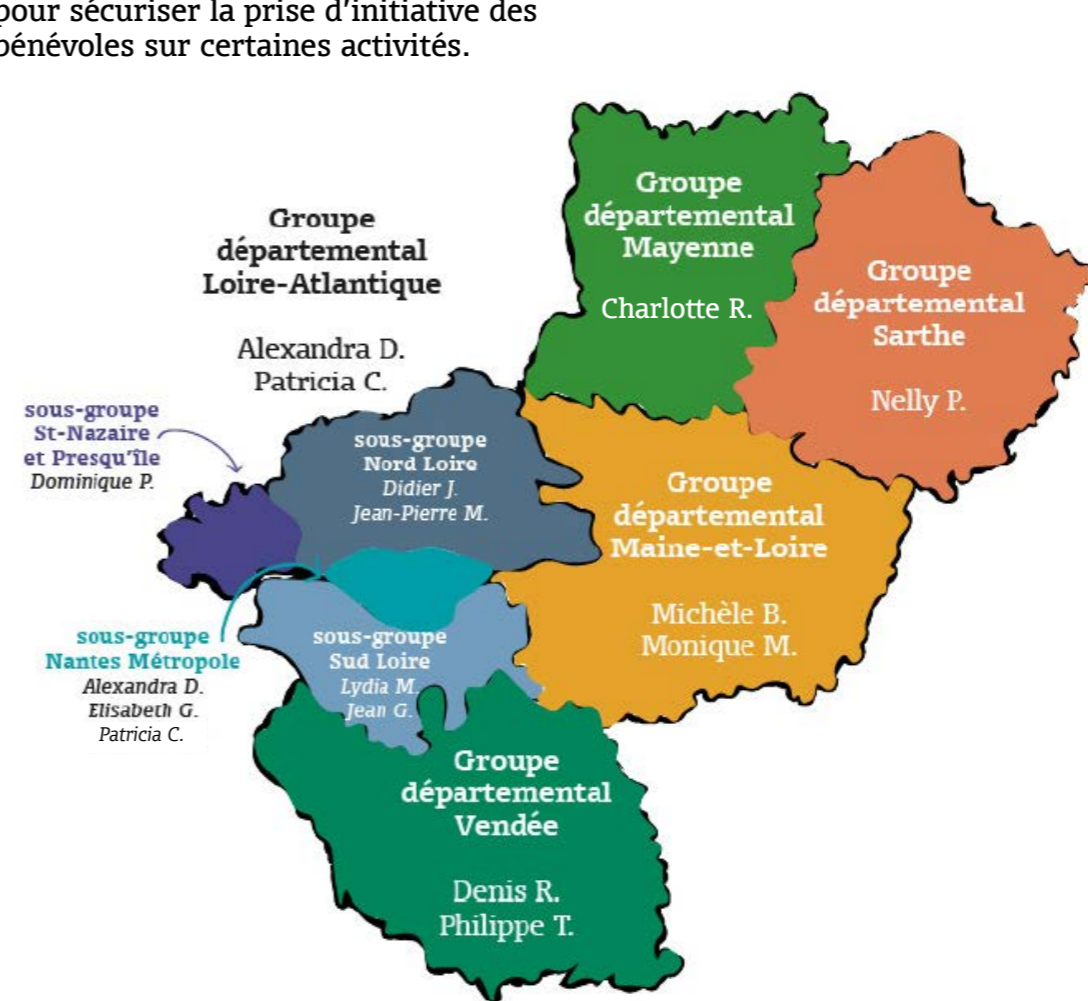
La vie bénévole nécessite des outils fonctionnels et ergonomiques pour tout le monde, quel que soit son âge ou sa maîtrise des outils numériques. L'association utilise aujourd'hui l'outil Framaspace à titre gratuit. Il nous faut toutefois adopter un outil mieux adapté au nombre de personnes membres de l'association désormais : un travail de comparaison a été lancé, avec l'objectif d'opter pour un outil numérique collaboratif correspondant à notre exigence éthique, à nos besoins techniques et à nos capacités financières.

Notre association se doit aussi de respecter le règlement général de protection des données (RGPD) : un gros travail de remise à plat est en cours, pour permettre aux membres de l'association d'accéder aux informations nécessaires à leurs missions tout en se conformant aux règles de traitement des données personnelles. Ce travail a donné lieu à des temps d'échange avec les bénévoles. Ce cap est essentiel pour sécuriser la prise d'initiative des bénévoles sur certaines activités.

Structuration des groupes locaux

Les groupes locaux de bénévoles connaissent des dynamiques variées et leurs dimensions diffèrent selon les départements. Au vu du nombre de bénévoles de Loire-Atlantique, et du souhait de tenir des réunions en proximité, le groupe s'est subdivisé en 4 sous-groupes, qui réunissent chacun de 6 à 26 personnes.

L'équipe salariée accompagne successivement les différents groupes départementaux dans leur dynamisation : après la Vendée en 2024, c'est la Mayenne qui a été accompagnée en 2025. Le groupe s'est notamment mobilisé avec beaucoup d'enthousiasme partagé autour des collectes et d'une ferme ouverte à la Boguerie et la Bellangerie.





Tenir un stand, c'est du bonheur !



Séance de ciné-débat dans le cadre du festival Alimenterre avec les fermier·es de Brangouin, à Saint-Sébastien sur Loire



Ferme ouverte à la Bellangerie, avec Laura, ancienne salariée de la CIAP53, venue célébrer l'acquisition avec nous



Mobilisation citoyenne : toutes et tous engagé·es pour la préservation des terres !

Partout dans la région, les bénévoles ont organisé cette année **11 événements sur des fermes Terre de Liens, coorganisé 11 événements avec des partenaires et tenu des stands dans plus de 40 lieux différents**. L'occasion d'échanger sur la préservation des terres agricoles, les enjeux de l'installation agricole, et bien sûr, de présenter les fermes Terre de Liens et d'accueillir les personnes qui souhaitent nous rejoindre.

A noter cette année, une participation plus dense au festival national Alimenterre, notamment autour du film « Transmettre ».



Table ronde autour du rapport «Souveraineté alimentaire» de Terre de Liens, à Sucé-sur-Erdre



Atelier d'accueil des nouveaux et nouvelles bénévoles, à Nantes



Préparation du ruban à couper pour la célébration du 100^e hectare acquis sur le territoire de Nantes Métropole



Pour la réunion, on se fixe quelles règles ?

COMMENT DEVENIR BÉNÉVOLE ?

→ *Contactez-nous* à l'adresse mail pdl@terredeliens.org

Nous vous mettrons en relation avec les bénévoles du groupe local de votre territoire pour échanger sur vos envies

Vous pourrez accéder aux outils utiles à la vie bénévole : liste de diffusion, ressources, formations...

Et n'oubliez pas d'adhérer à l'association : c'est un soutien essentiel au projet de l'association, c'est aussi une nécessité pour accéder aux ressources nationales, bénéficier des formations, parler au nom de Terre de Liens et s'inscrire dans le cadre collectif de fonctionnement de l'association (règlement intérieur).

IV PLAIDOYER



Porter la voix des terres agricoles auprès des pouvoirs publics

L'association a contribué à plusieurs enquêtes publiques relatives à des documents d'urbanisme règlementaire cette année. Ces documents techniques encadrent l'usage des terres et pointent notamment les terres agricoles préservées et celles ouvertes à l'artificialisation.

- Trois réponses s'inscrivent dans une démarche contributive - la création du PEAN Loire-Chézine (voir chapitre II), le PLUi Angers Loire Métropole, le SCoT Angers Loire.
- Une contribution, relative au SCoT Pays de Retz, s'inscrit dans une démarche de lutte contre l'extension des carrières de sable de Saint-Colomban, aux côtés du collectif La Tête dans le Sable.

Présentations du 4^{ème} rapport de Terre de Liens

Consacré à la souveraineté alimentaire, ce rapport, qui tire un constat alarmant sur la dépendance de notre agriculture aux exportations, a été présenté à plusieurs occasions en Pays de la Loire, notamment lors de notre Assemblée générale à Sucé-sur-Erdre (44), dans le cadre des 48h de l'agriculture urbaine à Nantes (44) et lors du Festival des transitions de Mûrs-Erigné (49).

V COMMUNICATION

2400 personnes (adhérent·es, porteur·euses de parts, donateur·rices, partenaires) reçoivent les informations de l'association par la lettre d'informations périodique. Cette année, 4 lettres ont été envoyées, outre les vœux et envois d'informations statutaires aux adhérent·es (assemblée générale, renouvellement du CA)

Vous souhaitez vous impliquer en communication ?

→ N'hésitez pas à vous manifester auprès de Julia Wolf (j.wolf@terredeliens.org), qui remplace Chloé Malaisé durant son congé maternité, pour devenir photographe référent·e, proposer des articles ou partager des témoignages et des photos des actions auxquelles vous participez !

Agrivoltaïsme : participation à la position nationale de Terre de Liens

Mouvement fédéral et d'éducation populaire, Terre de Liens a mis au débat la question du positionnement sur l'agrivoltaïsme. L'association territoriale s'est emparée de ce sujet au mois de septembre et a exprimé son fort attachement à la préservation des surfaces pour une agriculture nourricière et un usage du foncier respectueux de l'autonomie paysanne.



Municipales : cinq mesures pour une agriculture de proximité

S'appuyant sur des ressources construites à l'échelle nationale, l'association s'est engagée dans la campagne des municipales pour convaincre les candidat·es d'adopter des mesures favorables à une alimentation saine, sûre et locale. Cette démarche se poursuit en 2026 avec des actions de mobilisation citoyenne portées par les bénévoles pour sensibiliser le grand public aux enjeux agricoles et alimentaires à l'échelle locale.

Les 5 mesures, détaillées dans un livret :

- Faciliter l'installation des paysan·nes
- Préserver les terres agricoles
- Protéger la ressource en eau
- Produire plus de local et de bio
- Lutter contre la précarité alimentaire

VI MÉCÉNAT ET FINANCES

Un modèle économique qui évolue dans un contexte de baisse des subventions publiques

L'année 2025 a été marquée par l'annonce de la suppression progressive de la subvention de la Région Pays de la Loire à notre association : de 39 600€ en 2024, cette subvention est passée à 16 700€ en 2025 et tombera à zéro en 2026. Cette décision, unique à l'échelle nationale, touche de nombreux acteurs de l'économie sociale et solidaire de la Région, qu'ils interviennent dans le domaine social, culturel ou agricole, avec des conséquences concrètes de destruction de l'emploi et de réduction des missions d'intérêt général de nombreux acteurs régionaux. Notre association tâche d'absorber cette baisse en diversifiant ses ressources.

Dans un contexte de raréfaction des fonds publics et alors que les élections municipales approchent, les projets communaux ont également connu une contraction cette année.

L'année est tout de même marquée par une bonne nouvelle : l'obtention d'une aide de l'Etat au poste de chargé·e de la mobilisation citoyenne et du bénévolat dans le cadre du dispositif « Jeunesse et Education Populaire » (env. 7 000€).

Des prestations dynamiques

L'année 2025 a vu la finalisation de plusieurs projets d'acquisition d'envergure particulière : la Bellangerie à Arquenay (53), les Landes du Luquet à Vay (44) ont mobilisé un temps de travail significatif, qui se traduit dans notre budget avec des produits liés aux commissions reçues de la Foncière Terre de Liens de l'ordre de 34 000€ (10 000€ en 2024). Notre association intervient également en prestation auprès de la Fédération Terre de Liens sur le projet IFAC (voir p.9), qui génère 12 500€ de ressources cette année.

Dons et mécénat : des ressources de plus en plus cruciales

Reconnue d'intérêt général, notre association peut compter sur le soutien de personnes physiques et morales de plus en plus nombreuses, dont le soutien ouvre droit à déduction fiscale.

Trois leviers de développement du mécénat sont mobilisés :

- le mécénat collecté par la Fédération Terre de Liens, au titre de projets spécifiques auxquels des associations régionales ont participé, ou d'un soutien plus général au mouvement associatif Terre de Liens : 45 928€ cette année, incluant la participation aux dynamiques nationales « Restructuration » (voir p.5) et « Logement agricole » (voir p.9)
- le mécénat local, d'entreprises du territoire qui soutiennent notre projet en proximité : 19 750€ cette année.
- le mécénat fléché sur des territoires, géré par la Fondation nationale Terre de Liens : 6 800€ cette année,

Le mécénat atteint aujourd'hui 20% de nos ressources (12% en 2024), que l'ensemble des entreprises qui nous soutiennent soient ici remerciées, notamment :

La Boulangerie bio, la CABA - réseau des Biocoop de l'agglomération angevine, la Biocoop Terre Mère de Luçon, Next Decision, Il était une graine, Planète claire, Nature et Aliments... merci à vous !

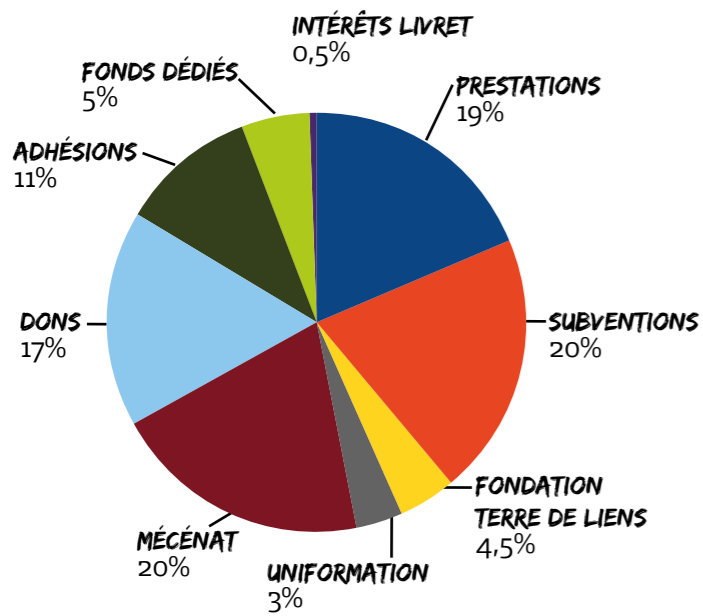
Les dons sont également essentiels à notre équilibre. Ils dépassent les 60 000€ cette année (+4 500€ par rapport à 2024). Merci aux 350 donateur·rices qui nous soutiennent cette année : vous êtes 70 personnes de plus qu'en 2024 !

L'année montre que le don moyen est moins élevé que l'an dernier, mais plus fréquent (développement du don mensuel) et plus largement pratiqué.

Les adhésions : un socle essentiel de notre projet

Les adhésions représentent presque 39 000€. Après un bond en 2022, elles connaissent actuellement une hausse régulière de 4% annuels. L'adhésion est également déductible de l'impôt sur le revenu : c'est un soutien politique et financier essentiel à notre action et le socle de notre indépendance.

VII GOUVERNANCE ET RÔLE D'EMPLOYEUR



Nos produits

Une stabilité en trompe-l'oeil au regard des évolutions importantes dans la répartition des produits : les subventions baissent en part et en montant, tandis que les prestations augmentent, de même que les dons et le mécénat. Ces évolutions traduisent l'évolution du financement de l'économie sociale et solidaire aujourd'hui : la diversité des ressources est essentielle pour assurer notre robustesse.

Total des produits d'exploitation :
386 658€

Total des produits, incluant les produits exceptionnels et financiers : 388 236€
(total produits 2024 : 383 298€, soit +1%)

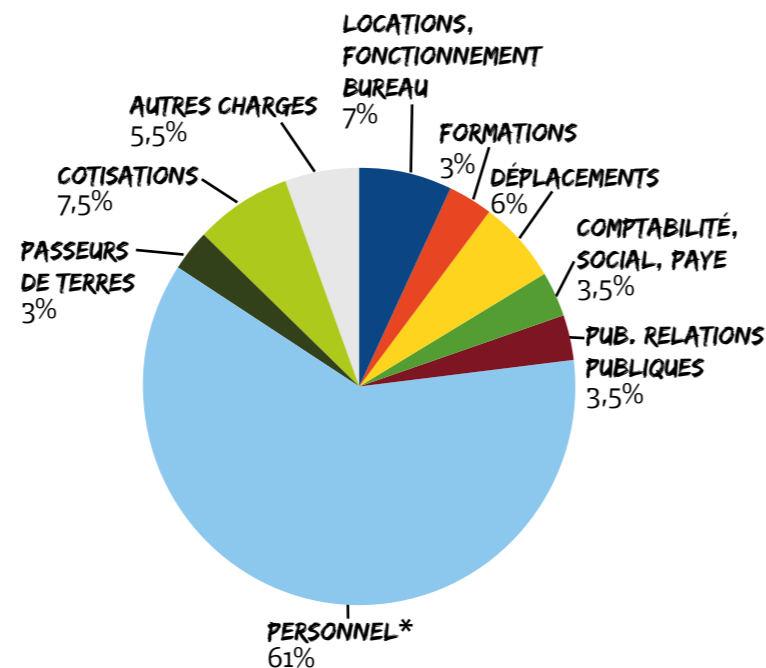
Nos charges

Les charges sont également stables. Au regard du budget prévisionnel 2025, qui prévoyait une hausse du budget, plusieurs évolutions sont observées :

- deux postes en baisse sensible par rapport à 2024 : les déplacements (-8 000€) et la formation mobilisant l'organisme Uniformation (-9 000€)
- une évolution à la hausse des charges fixes (notamment le loyer, l'association occupant désormais la totalité du second étage du bâtiment du 70 route de Nantes à Mûrs-Erigné)
- une stabilité du poste « rémunérations du personnel » : un poste salarié a été temporairement à temps partiel une grande partie de l'année, et deux créations de fonctions (responsabilité administrative et financière, mécénat) présentées en Assemblée générale ont été reportées.

Total des charges d'exploitation :
368 108€

Pas de charges financières ni exceptionnelles en 2025.
(total charges 2024 : 362 190€, soit +2%)



*hors mise à disposition de Tanguy Martin à la Fédération, calculée au coût réel.

L'année se clôture avec un excédent de 20 128€, dont l'affectation sera décidée en Assemblée générale d'avril 2026.



Recrutement pour le primo-accueil et le suivi des fermes

Fanny Chevallier a été recrutée au mois de janvier 2025, d'abord dans le cadre d'un CDD en raison d'une charge de travail particulièrement dense du côté des instructions, pour assurer le primo-accueil des porteur·euses de projet, cédant·es et propriétaires, lancer le chantier « relation de qualité avec les fermier·es » et assurer le suivi des dossiers « biodiversité ». Son poste a été pérennisé en CDI au mois d'octobre, avec les mêmes missions et une implication dans les relations avec les partenaires de l'installation-transmission (CIAP, ADEAR, CIVAM, LPO... pour comprendre qui fait quoi, rendez-vous en bas de la page 13). Fanny travaille avec nous 60% de son temps, car elle est également engagée dans un parcours d'installation agricole.

Révision des statuts et création d'un règlement intérieur

L'association a mené sa première **révision statutaire** significative depuis sa création en 2010. Parmi les enjeux majeurs, l'adoption en avril 2025 d'un **règlement intérieur** qui fixe les modalités de fonctionnement de l'association et apporte un premier cadre à l'engagement des différentes parties prenantes de l'association, qu'il s'agisse de l'organisation en commissions, de la prise en charge de frais ou de la résolution de conflits. Une étape importante, qui en nécessitera d'autres pour adapter au mieux notre constitution associative aux besoins du terrain.

Rôle employeur

Le **groupe RH**, composé de 3 personnes, est engagé dans la relation avec l'équipe salariée, dans un souci de qualité de vie au travail et de suivi des parcours professionnels. Il rend compte au bureau de l'association, qui est l'espace de décision concernant les ressources humaines. Il s'est tenu tout au long de l'année à l'écoute des problématiques rencontrées.

L'équipe salariée a dû faire face à des **événements mettant en danger la sécurité au travail de ses membres**, liés à des comportements inappropriés issus d'un représentant d'une structure partenaire. Les membres du bureau et le groupe RH avec l'appui du Conseil d'administration ont mis en place des mesures de protection des salarié·es en s'appuyant sur des organisations de type médecine du travail et sur les ressources du mouvement Terre de Liens. De plus, au niveau des conditions de réalisation du travail avec la coopérative Passeurs de terres, des dysfonctionnements non admissibles par notre association ont été constatés dans l'application de la convention de partenariat encadrant les modalités d'acquisition de fermes. Par décision du CA, la convention a été dénoncée au mois de novembre 2025 (dénonciation effective au mois de février 2026). La relation est en cours de reconstruction, autour d'objectifs travaillés collectivement avec les partenaires impliqués dans la coopérative.

Les recrutements envisagés lors de l'Assemblée générale de 2025 (fonction mécénat et responsable administratif·ve et financier·e) ne se sont pas concrétisés cette année et seront réfléchis en 2026.

Coopérer au sein du mouvement Terre de Liens

Notre association est membre du mouvement national Terre de Liens, qui compte 19 associations territoriales (France hexagonale et Corse) fédérées en une Fédération nationale, une Foncière nationale et une Fondation reconnue d'utilité publique.

Les relations sont denses, qu'il s'agisse d'instruire une acquisition, de porter ensemble des projets pour obtenir des financements publics ou privés, d'échanger les expériences autour de l'ensemble de nos thématiques de travail (collectivités, mobilisation citoyenne et bénévolat, plaidoyer, installation-transmission...), de participer aux décisions de la Fédération dans le cadre de son Conseil d'administration ou de contribuer à la définition de la stratégie de l'ensemble du mouvement.

La **participation aux commissions thématiques nationales** est un formidable vecteur d'apprentissage et d'échange entre salarié·es et bénévoles de territoires différents.

La stratégie nationale du mouvement Terre de Liens 2027-2032

La définition d'une stratégie collective pour l'ensemble du mouvement est une première, qui permet de **renforcer notre projection collective dans Terre de Liens**.

En 2025, plusieurs étapes ont été franchies : le recueil d'idées entre février et mars, les groupes de discussion en mars et avril, la hiérarchisation des priorités pendant l'été. Le travail se poursuivra en 2026 avec l'objectif d'une adoption de la stratégie à l'automne 2026.

Journées nationales des bénévoles

Cette année, quatre bénévoles des Pays de la Loire ont participé aux Journées nationales qui se sont tenues en Bourgogne-Franche-Comté en septembre 2025, avec un focus thématique particulier cette année sur les élections municipales. Ces journées sont une occasion particulière de rencontrer des bénévoles de toute la France, de constater ce qui nous distingue et nous relie et de rentrer avec de nouvelles idées.

« Pour moi, les Journées Nationales des Bénévoles ont été une bouffée d'air frais, de légèreté et de convivialité dans mon engagement pour Terre de Liens. Je pensais (et je redoutais un peu) qu'on soit beaucoup dans l'opérationnel et le travail lors des ateliers, conférences, et autres. Mais j'ai été soulagé de constater que l'équilibre entre temps conviviaux et temps de travail était en fait bien plus léger. Ça m'a fait plaisir de rencontrer tout plein de bénévoles et de salarié·es du mouvement. Le lieu était chouette, les activités variées, j'ai été satisfait de bien manger. »

Gaëtan, bénévole du Maine-et-Loire

Prévention du harcèlement, des violences sexistes et sexuelles

Le mouvement Terre de Liens a mis à l'agenda le sujet de la prévention du harcèlement, des violences sexistes et sexuelles, qui nécessite de **se former** (formation obligatoire des salarié·es et bénévoles instaurée à l'automne 2025), de **disposer d'un cadre clair de prévention et d'alerte** (premiers jalons posés au règlement intérieur, à compléter par une procédure et des rôles précis) et de **traiter les situations complexes qui peuvent se présenter**, qu'il s'agisse de relations entre bénévoles, des relations entre bénévoles et salarié·es ou de relations avec des personnes extérieures à l'association. Le respect porté à toutes les personnes qui s'engagent avec Terre de Liens Pays de la Loire est un principe essentiel qui doit guider notre action au quotidien.

Des outils en commun

La Fédération Terre de Liens déploie de nombreux outils au service du mouvement : **Centre de ressources, Objectif Terres, veille et outillage au service du plaidoyer...** C'est un espace de mise en commun essentiel à nos associations régionales.

Notre représentante au Conseil d'administration de la Fédération nationale Terre de Liens est Liliane Piot, suppléée par Elisabeth Guist'hau.

L'ÉQUIPE SALARIÉE



Marie Le Moal
Coordinatrice



Chloé Malaisé
Chargée de partenariats et de communication



Mathilde Delfosse-Legat
Chargé·e de la mobilisation citoyenne et du bénévolat



Claire Thibault
Médiatrice foncière



Tanguy Martin
Médiateur foncier



Fanny Chevallier
Installation-transmission
Primo-accueil
Biodiversité



Sandra Cormier
Assistante admin-comptabilité
(mise à disposition)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Christian Bastard (44)



Elisabeth Guist'hau (44)



Didier Jalaber (44)



Nadine Jamet (49)



Patrick You (85)



Gérard Moreau (49)



Nelly Ponton (72)



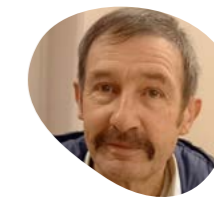
Denis Rabiller (85)



Gilles Roussillat (49)



Jacques Thierry de Ville d'Avray (44)



Bertrand Tremblay (44)



Emmanuel Brochard (44)
invité



Patricia Cadot (44)
invitée



Richard Marais (49)
invité



Hubert Perry-Giraud (44)
invité



Liliane Piot (49)
invitée



Charlotte Rebulard-Luzu (53)
invitée



Philippe Tailleours (85)
invité

Terre de Liens Pays de la Loire, ce sont...

51 fermes



1084 hectares préservés



86 paysan·nes

(fermier·es et associé·es)

3 outils fonciers

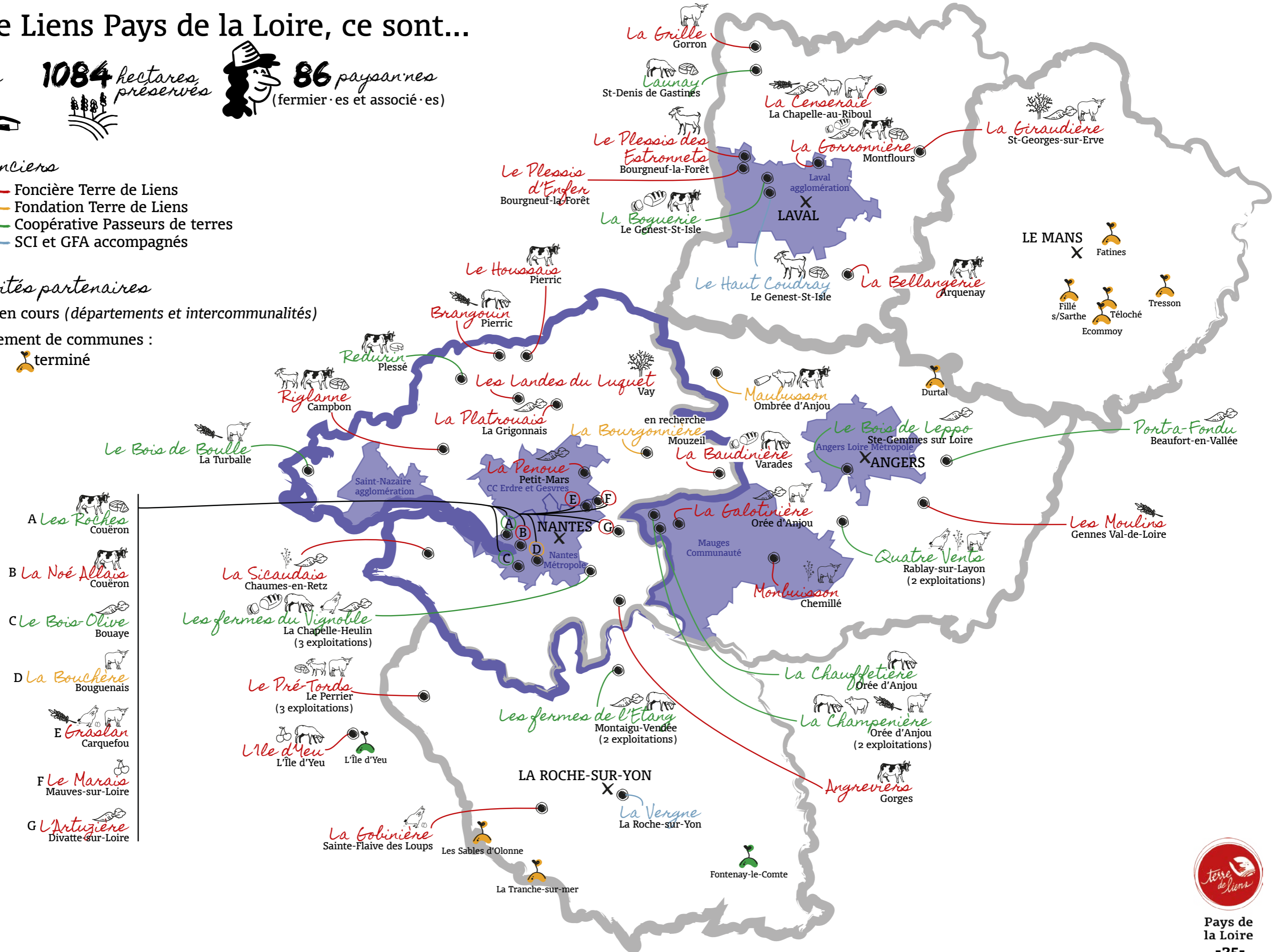
- Foncière Terre de Liens
- Fondation Terre de Liens
- Coopérative Passeurs de terres
- SCI et GFA accompagnés

8 collectivités partenaires

 Convention en cours (départements et intercommunalités)

Accompagnement de communes :

- en cours
- terminé



- A Les Roches Couëron
- B La Noé Allais Couëron
- C Le Bois-Olive Bouaye
- D La Bouchère Bouguenais
- E Graslan Carquefou
- F Le Marais Mauves-sur-Loire
- G L'Artuzière Divatte-sur-Loire





**Association membre du mouvement national Terre de Liens
Fédération des associations territoriales | Foncière | Fondation**



la subvention régionale
s'arrête en 2026.



**Pays de
la Loire**

pdl@terredeliens.org
terredeliens-paysdelaloire.org